

CREIL *le* mag

N° 27 | JANVIER / FÉVRIER 2023

P. 11 NOS SERVICES

**De château d'eau
à château d'art...**

SOMMAIRE

Bimestriel d'information de la Ville de Creil

Directeur de la publication :

Jean-Claude Villemain

Rédacteur en chef :

Michel Baret

Rédaction :

Élise Quièvreux, merci aux Services
de la ville pour leur précieuse collaboration

Maquette et mise en page :

Pierre Clavier

Crédits photos :

Sylvia Dhersignerie, iStock

Impression :

Imprimerie RAS

Diffusion :

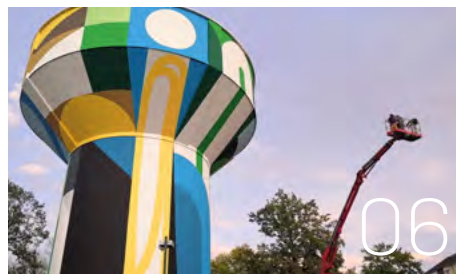
Kepha publicité

Tirage:

15 500 exemplaires

Dépôt légal :

ISSN 2608-3566



04

INSTANTANÉS

Retour en images

17

TALENTS CREILLOIS

Ils font la ville

06

NOS SERVICES

L'actualité de la mairie

18

ASSOCIATIONS-NOUS

Rejoignez-les !

13

DOSSIER

Mobilisation
contre l'insalubrité



Imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC.

Retrouvez-nous sur le site internet

www.creil.fr

et sur les réseaux sociaux  

Hôtel de Ville

Place François Mitterrand BP 76 - 60109 Creil Cedex

Tél : 03 44 29 50 00

Lundi de 13h30 à 17h,

du mardi au vendredi de 9h à 11h30

et de 13h30 à 17h,

et samedi de 9h à 11h30.

Mairie de quartier Rouher

16, place de l'Église

Tél : 03 44 24 00 97

Mairie de quartier du Moulin

53, Impasse Jean Goujon

Tél : 03 44 25 24 06

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

80, rue Victor Hugo

Tél : 03 44 62 70 00 / ccas@mairie-creil.fr

Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

www.ccas-creil.fr

Si vous rencontrez des problèmes de distribution concernant ce magazine ou si vous avez des questions s'y rapportant, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication et des Relations Publiques au 03 44 29 50 87.



20

INITIATIVES

Zoom sur les commerces

22

VIE MUNICIPALE

Espace d'expression libre



Chers lecteurs, chers lectrices de *Creil le mag*,

L'année 2023 s'ouvre sur des anniversaires, des confirmations ou des consécration pour notre ville. Car à Creil nous, les élus de la majorité, continuons à veiller sur notre passé pour mieux écrire notre histoire, sensibles à l'adage de Victor Hugo qui disait que si « *l'avenir est une porte, le passé en est la clé* ». Ainsi à Creil nous prenons soin de nos pierres fondatrices, comme le CESAM, dont on a fêté les 30 ans déjà, CESAM que j'ai vu naître et grandir. Nous poursuivons notre labeur patient, récompensé grâce au label des villes fleuries, et le maintien de nos trois fleurs ; mais nous regardons aussi l'avenir, déterminés à métamorphoser notre ville : la rénovation de notre château d'eau, désormais château d'art, en est un bel exemple, révélateur à lui seul du travail d'ensemble mis en œuvre dans notre ville.

“ *l'avenir est une porte, le passé en est la clé* ”

Le magazine de cette nouvelle année est donc à l'image du travail des élus et des agents de la ville, mobilisés pour faire avancer notre commune, décidés à voir son rayonnement se poursuivre.

L'année 2023 nous tend les bras, pleine de promesses, s'élevant face aux vents difficiles qui se présentent à nous, mais que nous saurons affronter, ensemble.

Meilleurs vœux à tous,

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil

Jean-Claude Villemain



19 novembre

Comme chaque année, les visiteurs ont répondu présents le week-end du 19 et du 20 novembre. Ils ont arpenté les allées de la salle de La Manufacture à la Faïencerie pour la 36^e édition de Salon du livre et de la BD, occasion de rencontrer leurs auteurs préférés.



25 novembre

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le service de la Cohésion sociale et politique de la ville a présenté une conférence-débat à la Faïencerie sur trois thèmes : la charge mentale, l'espace public ainsi que le monde du travail.



5 décembre

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, le maire Jean-Claude Villemain a organisé une cérémonie au Monument de la Paix.



12 décembre

Le chantier de l'Ec'eau port se poursuit. Après l'ouverture de la darse en octobre dernier, une passerelle de 16 tonnes a été installée. Elle mesure 19,60 mètres et 2,90 de largeur. Elle est composée de planches de chêne et équipée d'une résine anti-dérapante.



2 décembre

Pour sa première édition, le marché de Noël, organisé en collaboration avec le Rotary Club, a été un succès. Déroulé aux abords de la Faïencerie, il a réuni une quinzaine d'exposants. Les recettes de la manifestation ont été reversées au Groupe hospitalier public de sud de l'Oise pour l'achat d'un équipement pédiatrique.



4 décembre

Plus de 300 personnes étaient réunies pour le traditionnel repas-spectacle des aînés proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la Faïencerie. Une tradition que les aînés creillois ne manquent pas !



18 décembre

Dimanche 18 décembre a eu lieu au musée le goûter de Noël chez les Gallé. Une visite thématique et un atelier créatif étaient accompagnés d'un goûter pour partager un moment convivial et festif au sein du musée.



20 décembre

La maison du projet des Hauts-de-Creil fait peau neuve et vous accueille trois jours par semaine (voir article page 10). Elle met à votre disposition des experts qui répondront à vos questions concernant les projets et les ateliers du Nouveau programme national de rénovation urbaine.

Séjours d'hiver

• Le centre de loisirs des Cavées propose un séjour à la montagne, du **samedi 11 au samedi 18 février** pour les 8 à 15 ans. Son tarif est fixé en fonction du quotient familial, et comprend : le voyage en bus, l'hébergement, les repas et les activités. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer et à retourner à l'accueil de loisirs des Cavées (périscolaire Descartes) avant le **vendredi 20 janvier**.

+ Renseignements à l'ALSH, 11 rue Descartes, 03 44 24 91 61 ou 07 84 00 89 74 ou alsh.cavees@mairie-creil.fr.

• Le service jeunesse organise également un séjour à la montagne, du **11 au 18 février** pour les 12 à 17 ans qui comprend les frais d'hébergement, les repas, le transport et les activités. Les dossiers d'inscriptions sont à télécharger sur <https://www.creil.fr/actualites/sejour-hiver-creil-alpes-2023> et à retourner **avant le 20 janvier** à : 21 avenue Antoine Chanut 60100 Creil.

+ Renseignements au 03 44 25 69 34 ou jeunesse@mairie-creil.fr

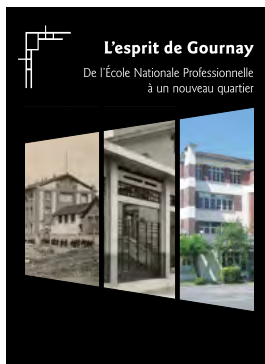
• Le service des sports propose un séjour ski à Creil/Alpes, pour les 13 à 16 ans, **du 11 au 18 février**. Il comprend l'hébergement, les repas, le transport et les activités. Le tarif est fixé en fonction du quotient familial. Le dossier d'inscription est à retourner **au plus tard le 20 janvier** à : Service des sports, 36 rue Aristide Briand 60600 Creil.

+ Renseignements au 03 44 29 51 85 ou direction.sports@mairie-creil.fr

Villes fleuries : Creil garde ses trois fleurs

La ville de Creil participe au label des Villes et villages fleuris depuis 2010, où elle a obtenu sa première fleur. Cette année, le jury régional des Hauts de France a décidé de maintenir la troisième fleur à la ville, obtenue en 2015, récompensant ainsi Creil pour la qualité et la gestion environnementale de son patrimoine végétal. Cette distinction encourage les agents des espaces verts à utiliser de nouvelles techniques pour la valorisation du territoire. La ville poursuit donc ses efforts de fleurissement pour prétendre à la quatrième fleur qui aura lieu en 2025.

LYCÉE GOURNAY Un livre pour se souvenir



Le service patrimoine a travaillé avec l'ACSO sur le devoir de mémoire autour de la déconstruction du lycée Gournay. Un ouvrage a ainsi été rédigé puis publié, retraçant l'histoire de l'établissement, ponctués par les archives recueillies de janvier à mai 2022 lors d'une grande collecte de témoignages. Le livre de 112 pages, nommé *L'esprit de Gournay ; De l'École nationale professionnelle à un nouveau quartier*, a été publié chez Illustria, Librairie des musées, à Deauville, et a les mêmes caractéristiques que le guide du Musée Gallé-Juillet. L'ouvrage sort à la fin du mois de janvier, 700 exemplaires sont

disponibles à l'accueil du musée, au prix de 10 €.

Programme de la Maison des Parents

• Ateliers sur le thème de l'alimentation : **les mercredis 18 janvier et 15 février de 10h à 12h**. Échange avec une diététicienne concernant les bonnes pratiques alimentaires à adopter au quotidien.

• Nos gourmandises à reproduire à la maison **les mercredis 11 janvier et 1^{er} février de 9h30 à 12h30**. Confection de pâtisseries à réaliser en famille.

• Groupe de discussions parents : le **vendredi 3 février de 17h30 à 19h**. Échange sur le quotidien des enfants.

• Café/thé des parents : les **mardis 24 janvier et 28 février de 17h30 à 18h30**. Temps d'échanges et d'informations autour d'un café.

• Accueil/motricité : tous **les jeudis de 9h30 à 11h**. Moment d'échanges et de jeux pour les enfants avec les parents. Dès 12 mois.

• Permanence d'aides administratives : tous **les vendredis de 9h30 à 12h**. Développer ses compétences numériques et administratives.

• Ateliers créatifs : **les mercredis 4 et 25 janvier, les mercredis 8, 15 et 22 février, les lundis 13 et 20 février de 14h à 17h**. Constructions créatives et ludiques de saison.

• Jeux en familles : **mercredi 18 janvier et les vendredis 17 et 24 février de 14h à 17h**. Découverte et pratique de jeux modernes et ludiques.

• Sophrologie : **les mercredis 25 janvier et 22 février de 10h30 à 12h**. Découverte en famille des techniques de relaxation, de respiration avec une sophrologue.

• Spectacle : **le jeudi 23 février à 10h**. Dans le cadre de la programmation jeune public de la Faïencerie et du festival Les P'tites Tommettes, venez assister en famille à la pièce de théâtre Gourmandise.

+ Renseignements : Maison des Parents, rue des Acacias. 03 44 29 67 43 ou maisondesparents@mairie-creil.fr.



Arrivée des armes à la police municipale

Conformément à ses engagements, la municipalité renforce les moyens de la Police Municipale. Les projets se concrétisent et se déploient afin de rendre les équipes toujours plus efficaces et maintenir la commune apaisée. Il y a quelques mois, les policiers ont intégré de nouveaux locaux, rue Jules Juillet, plus spacieux, permettant d'améliorer leurs conditions de travail. Aujourd'hui, c'est l'armement des agents qui se précise puisque les quinze pistolets semi-automatiques sont arrivés mi-décembre (voir notre édition n°23 des mois de mai et juin).

Les armes sont rangées dans une armoire blindée, scellée au sol, à l'intérieur de laquelle se trouvent également les pistolets à impulsions électriques, les matraques, les tonfas, et les bombes lacrymogènes. Les policiers qui seront armés sont d'ores et déjà désignés. Ils ont eu un entretien avec un psychologue qui devait analyser leur langage, leur gestuelle et leur attitude afin de déceler toute forme de stress. Ils ont également fourni un certificat médical et vont démarrer une formation de 45 heures à l'issue de laquelle ils subiront des épreuves de mise en situation.

En parallèle, pour être encore plus compétents sur le terrain, les policiers, ainsi que les ASVP, cumulent les cours de self-défense. Les policiers suivent également une formation sur les gestes et techniques à adopter en intervention.

D'autre part, le Centre de supervision urbain (CSU) est désormais finalisé. 62 caméras ont été installées, au niveau des zones accidentogènes, sur les grands axes et les lieux sujets à la délinquance. « *La vidéoprotection détecte des faits en direct et nous permet d'intervenir rapidement*, explique Franck Grigaux, directeur de la tranquillité publique. *Cela va d'un feu qui fonctionne mal à une personne âgée qui tombe, en passant par un accident de la route, des incivilités et la surveillance d'individus suspects.* »

Un chenil a également été construit. Il permet d'augmenter le nombre de chiens d'interventions. Aujourd'hui, un agent travaille avec un chien, mais bientôt, trois autres rejoindront les équipes puisqu'un recrutement pour trois maîtres-chiens est en cours. Un box supplémentaire permet d'accueillir les chiens errants.

D'autres projets sont en cours de réflexion, toujours dans le but de rendre le service plus performant et de préserver la sécurité des habitants.

Inscriptions scolaires et périscolaires 2023/2024



La campagne d'inscription scolaire et périscolaire pour la rentrée 2023/2024 se déroule du **lundi 2 janvier au vendredi 31 mars**. Toutes les demandes d'inscriptions (inscription scolaires des enfants nés en 2020, renouvellement d'inscription restauration, périscolaire et centre de loisirs pour l'ensemble des enfants) doivent impérativement être déposées dans ce délai. Les dossiers sont téléchargeables sur le site creil.fr. rubrique Creil au quotidien/enfance et petite enfance/inscription scolaires et restauration ou périscolaire et loisirs. Les familles ont la possibilité de retourner les dossiers dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives par mail à vie.scolaire@mairie-creil.fr, par courrier (à l'adresse de la mairie) ou directement au sein des accueils de l'espace municipal Buhl et des mairies annexes.

“ La vidéoprotection détecte des faits en direct et nous permet d'intervenir rapidement ”



**Le Centre
communal
d'action sociale**

Donnez votre sang

L'Établissement français du sang (EFS) est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France. Sa mission principale est d'approvisionner notre pays en produits sanguins, avec l'aide des donateurs, des associations de donateurs de sang et d'autres partenaires. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant au moins 50 kilos, peut donner son sang. Néanmoins, il existe des contre-indications qui, pour la plupart, sont temporaires. Celles-ci ont pour but de garantir la sécurité du donneur comme du receveur. Exemple : une fièvre de plus de 38 degrés au cours des 2 dernières semaines, un piercing ou un tatouage de moins de 4 mois, etc. Une collecte sera très prochainement organisée à Creil.

+ Renseignements
à preventionsante@mairie-creil.fr
ou 03 44 62 70 24.

EN CHIFFRES

CHAQUE ANNÉE,
1 MILLION
DE MALADES SOIGNÉS
1 HEURE
DE VOTRE TEMPS
SUFFIT À SAUVER
3 VIES !

CHAQUE JOUR,
10 000
DONS DE SANG
SONT NÉCESSAIRES

**VOUS POUVEZ
DONNER TOUTES
LES 8 SEMAINES**

Bougez-vous à la maison sport santé !

Une activité physique d'intensité modérée ou soutenue a des effets bénéfiques sur la santé. Le CCAS a obtenu en 2021 le label Maison sport santé. Le but est d'accueillir et d'orienter les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, leur état de santé ou de fragilité.

La maison sport santé propose deux parcours :

- le sport santé réservé à toutes personnes sédentaires sans pathologies associées souhaitant reprendre une activité physique,
- l'activité physique adaptée, réservée aux personnes souffrant de maladies chroniques et/ou d'une affection longue durée.

En fonction de votre état de santé et/ou votre condition physique, vous êtes accompagné par un éducateur sportif tout au long de votre parcours à la maison sport santé. Un bilan de condition physique vous sera proposé. En fonction des résultats, l'éducateur sportif établira avec vous un programme d'activité physique adapté à votre profil.

+ Renseignements : Maison sport santé - 59 rue du Plessis Pommeraye
ou mss@mairie-creil.fr ou 03 44 62 70 10.

Les bénéfices du sport chez la femme enceinte

Chez la femme enceinte, l'activité physique a des effets scientifiquement prouvés. Elle permet de :

- contrôler la prise de poids
- diminuer les douleurs lombaires
- améliorer la circulation veineuse
- protéger le périnée et prévenir les fuites urinaires
- prévenir les troubles du transit intestinal
- faciliter la mobilité
- diminuer l'anxiété et l'état de dépression qui pourraient être ressentis.

Le Cesam fête ses 30 ans



L'épicerie sociale, ouverte en 1992, et située 15 place de l'église, a fêté ses 30 ans d'existence le **12 décembre**. A cette occasion, le maire et président du CCAS, Jean-Claude Villemain, a retracé dans son discours l'histoire du Centre d'économie sociale et d'aide municipale (CESAM), qu'il a vu naître et grandir. Instant émouvant qui marque un tournant dans l'évolution de la structure, puisque cet anniversaire célébrait aussi l'inauguration des nouveaux locaux. Le Cesam s'agrandit et récupère les bureaux du service de prévention et de médiation qui le juxtaposent.

Le Cesam s'agrandit et récupère les bureaux du service de prévention et de médiation qui le juxtaposent.

La vie des seniors

THÉ DANSANT EN MARS

L'année 2023 démarre en musique pour les seniors puisque le CCAS propose une nouvelle édition de son thé dansant destiné aux personnes de 60 ans et plus. La rencontre musicale se tiendra le **mardi 28 mars de 14 h à 18 h**, à la salle de la Manufacture de La Faiencerie.

⊕ Tarif : 10€ pour les seniors creillois et 15€ pour les extérieurs (comprend l'accès à l'animation musicale et à une collation). Informations et inscriptions au 03 44 62 70 23.

RETOUR SUR LES MOMENTS CONVIVIAUX

Les mois de novembre et décembre 2022 ont été ponctués par de nombreux événements permettant de clôturer l'année dans la bonne humeur :

- le **18 novembre**, une sortie au restaurant L'hôtellerie de la Rivière a réjoui les papilles d'une quinzaine de participants,
- le **2 décembre**, un atelier intergénération cartes de vœux et manucure s'est déroulé en partenariat avec les élèves du lycée Jules Uhry,
- le **6 décembre**, le dernier petit-déjeuner collectif de l'année a été organisé à la résidence Faccenda,
- le **8 décembre**, pour l'ensemble des aînés creillois âgés de 67 ans et plus, des coffrets gourmands ont été distribués,
- le **9 décembre**, un récital de flûte traversière a eu lieu à la résidence Faccenda, avec le conservatoire de musique de Creil,
- dans les trois résidences autonomie gérées par le CCAS de Creil, des repas de Noël ont été organisés du **13 au 15 décembre**, réunissant de 30 à 70 personnes par résidence autour d'un menu de fête et suivis d'une animation musicale,
- le **16 décembre**, la traditionnelle sortie au marché de Noël d'Amiens a permis à 28 personnes de flâner dans les rues piétonnes tout en réalisant des emplettes dans les 120 chalets installés pour l'occasion.



Fermeture annuelle de la piscine

La piscine sera fermée du **samedi 17 décembre au 8 janvier inclus**, comme tous les ans durant la période de Noël, pour cause de vidange. Si habituellement l'établissement fermé durant deux semaines, cette année, il le sera trois semaines.

Journée des droits des femmes

Dans le cadre de La journée internationale de lutte pour les droits des femmes qui aura lieu le **7 mars** à la Maison des associations, la Maison de la Ville recherche des associations locales afin d'établir un partenariat.

⊕ Renseignements au 03 44 29 52 38.

Rénovation de la rue de la République

Dans le cadre du programme Action cœur de ville, la Ville mène des études de requalification urbaine des places Saint-Médard et du 8 mai 45 ayant pour double objectif : dynamiser le commerce de centre-ville, maîtriser la circulation et sécuriser les traversées piétonnes, notamment en lien avec la requalification des deux places. En parallèle, les canalisations hors d'âge courant sous la rue de la République vont être remplacées. De la place du Faubourg au pont Carnot, le sous-sol est truffé de tuyaux de tous types. Certaines conduites d'eau datent de plusieurs décennies, il est donc grand temps de rajouter les différents réseaux enterrés. Des travaux seront réalisés par tronçons, dès le mois de février et s'étaleront jusqu'à l'été. Pendant cette opération, les bus de l'AXO seront déviés et les usagers seront invités à suivre les itinéraires provisoires.



Requalification de la place Saint-Médard : démarrage du chantier de fouilles

Une première phase de diagnostics archéologiques a eu lieu en 2021, qui a conduit l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) à lancer une deuxième phase se caractérisant par les fouilles aux abords de l'église. Le chantier commence mi-janvier et durera entre cinq et dix semaines, selon ce que les archéologues trouveront. Le périmètre sujet aux travaux sera délimité par des barrières et devrait générer quelques nuisances sonores en journée qui seront temporaires.

Recensement de la population le 19 janvier

Chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) organise le recensement de la population, en partenariat avec la ville de Creil, afin de connaître les besoins de la population en terme de transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc. Il est donc important de participer pour contribuer à l'élaboration du budget de la commune. Du **jeudi 19 janvier** au **samedi 25 janvier**, un agent recenseur, muni d'une carte tricolore avec sa photo, déposera chez les habitants les questionnaires de recensement. Les Creillois devront les remplir, puis l'agent viendra les récupérer. Les habitants ont également la possibilité de se recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.

➕ Renseignements au 03 44 24 74 38.

Sobriété énergétique: résultat du sondage

Dans le cadre des nouvelles mesures appliquées par la Ville pour faire des économies d'énergie, un sondage auprès des habitants a été effectué afin de recueillir les avis, sur la plateforme jeparticipe.creil.fr. Le lundi 19 décembre, 76 participants avaient répondu aux six questions.

61,8% se prononcent en faveur de l'extinction de l'éclairage public de 0h30 à 4h45 mis en place depuis le 8 octobre 2022. 90% sont favorables à la baisse du chauffage dans les bâtiments scolaires et administratifs lorsqu'ils ne sont pas occupés. 67,6% sont pour la baisse de température à la piscine. 50% soutiennent les mesures prises pour Noël. Les Creillois avaient aussi l'opportunité de communiquer et d'émettre des suggestions.

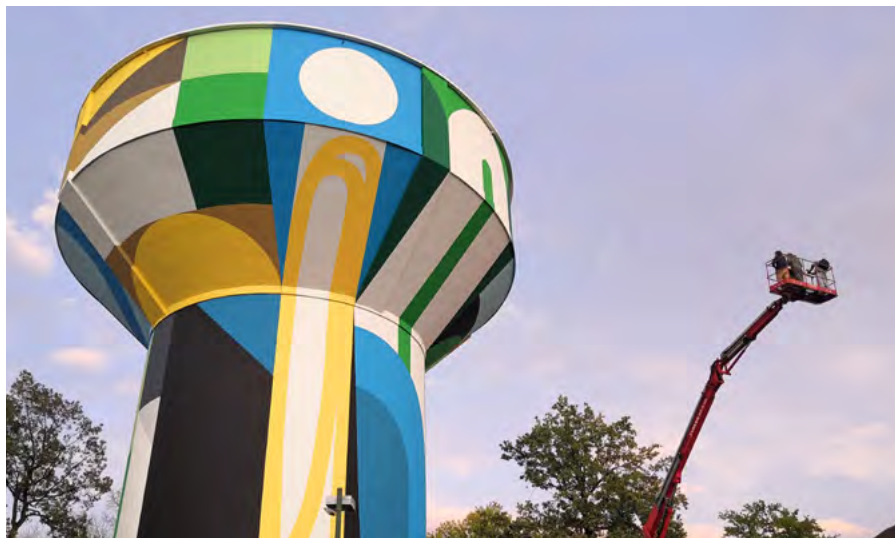
Des ateliers à la Maison du projet des Hauts-de-Creil

Lieu de rencontres, d'informations et d'échanges sur la rénovation urbaine, la Maison du projet propose désormais des permanences (les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h) afin d'expliquer aux habitants l'évolution des projets du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). Sophie Lehner, première adjointe, chargée des projets de la ville et de l'avenir du territoire, tiendra des permanences le 1^{er} samedi de chaque mois, à partir du 7 janvier, de 9h30 jusque 12h. La structure propose également des ateliers, organisés par thème et par quartier, auxquels les habitants peuvent d'ores et déjà s'inscrire pour réserver leurs places. Les thématiques abordées sont :



- Moulin, Cavées et Rouher : les abords des écoles (accès, sécurité, déplacements, etc.) - Vie pratique du quartier (types de déplacements, stationnement, espaces publics, etc.),
 - Moulin et Cavées : principes de réhabilitation (accès aux logements, sécurisation des pieds d'immeubles, collecte des OM etc.),
 - Moulin : histoire du quartier : recueil de documents d'archives des habitants, mise en valeur de la spécificité artistique,
 - Rouher : vie du commerce dans le quartier (gestion des déchets, stationnement, livraison, etc.).
- Un plan 3D est disponible pour visualiser dans l'environnement existant l'ensemble des projets qui vont être réalisés.

➕ Renseignements à la Maison du projet, 10 passage Jean Goujon - 03 44 29 50 38. Inscriptions aux ateliers à la Maison de la Ville : 03 44 29 52 38 ou via la plateforme jeparticipe.creil.fr.



De château d'eau à château d'art...

Fabien Mazé, alias Xkuz, 37 ans, évolue sur le territoire depuis de nombreuses années, embellissant les rues et bâtiments de la ville avec ses formes géométriques colorées qui le caractérisent désormais. Il y a plus d'un an il jetait son dévolu sur le château d'eau de Rouher, un arbre de béton mesurant 26 mètres de hauteur situé en face de l'espace Buhl et se lançait un défi monumental : créer une fresque murale de 1275 m² pour valoriser le patrimoine et faire découvrir l'art contemporain. Au printemps 2022, les habitants ont pu choisir parmi les deux visuels proposés par l'artiste et se sont prononcés en faveur d'un design qui rappelle les couleurs de la nature. Retour sur un chantier qui a commencé en octobre et a duré plus de six semaines.

Comment est née l'idée de réaliser une fresque sur le réservoir d'eau ?

J'ai évoqué cette idée lors d'une discussion avec Annette Pierard, la directrice de l'espace Matisse et coordinatrice du projet, expliquant le type de support qui me faisait rêver pour réaliser une fresque. Quelques mois après j'ai reçu un appel à candidature de l'Adagp, la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques, on a présenté le projet et nous avons été sélectionné ce qui nous a permis d'obtenir un premier financement et de lancer la machine.

Comment vous êtes-vous préparé à la réalisation de ce projet ?

J'ai commencé par faire du repérage, consulter l'entreprise qui s'est occupée de la réhabilitation du bâtiment afin de faire les bons choix techniques notamment en ce qui

concerne le travail en hauteur. J'ai ensuite créé une maquette à partir des dimensions du bâtiment afin de pouvoir la reproduire au mieux, de manière mathématique.

Quel matériel et équipement avez-vous utilisé ?

Pour tracer mes esquisses je me suis servi des outils de mesure ainsi que des outils de maçon tels que le cordeau. J'ai utilisé une nacelle articulée de 41 mètres pour pouvoir travailler sur toute la hauteur du château d'eau et de la peinture acrylique, appliquée à l'aide de pinceaux et de rouleaux.

Quel défi représente pour vous la réalisation de cette œuvre ?

Le premier défi c'était de trouver le bon équilibre dans mes propositions graphiques. Il fallait que j'arrive à prendre en considération le

territoire et les habitants du quartier, tout en restant dans la continuité de mon travail qui tend de plus en plus vers l'abstraction. Ensuite c'est le côté monumental de la fresque qui représente un gros défi avec les presque 1300 m² à peindre ce qui est assez fatigant physiquement et psychologiquement.

Qu'est-ce qui a été innovant pour vous ?

J'ai surtout appris que sur un projet de cette ampleur tout doit être décuplé et que le moindre problème peut être vraiment très embêtant.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

J'ai surtout rencontré des difficultés techniques, un élagage de dernière minute a dû être fait pendant le chantier par exemple, j'ai aussi eu des gros soucis avec une nacelle défectueuse qui m'a fait perdre beaucoup de temps et à cause de laquelle j'ai dû être évacué par le toit du château d'eau.



Maintenant qu'il est achevé, quel regard portez-vous sur ce travail ?

Je vois ça comme un soulagement quelque part... un énorme défi relevé et un réel accomplissement personnel. Je suis aussi très content du retour positif que j'ai eu par les habitants avec qui j'ai pu en discuter, ça me donne de la force pour les prochains projets !

DES AGENDAS GRATUITS À L'EFFIGIE DU CHÂTEAU D'ART



Œuvre monumentale dorénavant incontournable dans l'histoire de la ville de Creil, le château d'art fait la couverture de l'agenda format poche 2023, disponible et gratuit, à la maire, dans les mairies de quartier et à la MCA.

PATRIMOINE

PROJECTION 3D DE LA VILLE DE CREIL AU MOYEN ÂGE

Après la réalisation en 3D du château médiéval, c'est au tour de la ville de Creil au Moyen Âge d'avoir profité d'une reconstitution historique. Menée en collaboration avec Nicolas Bilot, archéologue au Conseil départemental de l'Oise, elle présente des anciens monuments de Creil toujours visibles actuellement comme l'église Saint-Médard et d'autres, détruits au fil du temps, à l'image de l'ancien hôtel particulier de l'épée. Elle permet d'imaginer la surface de la ville à l'époque médiévale, s'étendant au nord, de l'île Saint-Maurice avec le château jusqu'à l'extrémité de l'actuelle rue de la République, au sud. Cette vue en 3D sera transposée dans des casques en réalité virtuelle et proposée dans le cadre de la Microfolie installée dans la maison de la faïence depuis octobre 2022.



LES ŒUVRES RESTAURÉES EN 2023

Les collections du musée Gallé-Juillet ont connu plusieurs restaurations durant l'année 2022. Elles ont d'abord concerné plusieurs pièces en métal (casseroles, bougeoirs, fontaines, etc.) qui ont ainsi retrouvé leur couleur cuivrée caractéristique. En parallèle, la collection de poupées a également bénéficié d'une restauration, basée principalement sur les délicats petits costumes qui ont été repris pour une meilleure présentation dans les salles du musée. Enfin, plusieurs peintures actuellement exposées dans l'atelier d'Ernest Gallé ont profité d'intervention de nettoyages de leurs couches picturales leur permettant de retrouver une meilleure lisibilité.

Appel à candidatures pour le Conseil citoyens des Hauts de Creil

La Ville a mis en place un dispositif pour les quartiers prioritaires dont le but est de renforcer les liens entre l'État, la Ville et ses habitants pour réduire les inégalités sociales et économiques entre les territoires. Ce Conseil citoyen soulève les questions liées à la politique de la ville. Si vous habitez Creil, que vous êtes majeur, vous avez l'opportunité de rejoindre le Conseil et d'échanger sur les différentes problématiques liées au contrat de ville et par la même occasion être informés des projets à venir liés au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

➕ Renseignements à La Maison de la Ville, 34 place Saint-Médard, 03 44 29 52 38.

Être prévenu en cas de risques majeurs

Vous avez dorénavant la possibilité d'être alertés en cas de risques majeurs, c'est-à-dire d'inondations, phénomènes météorologiques, attentats, canicule, grand froid, orages, etc. La Ville vient d'adhérer à un dispositif qui permet d'être prévenu en temps réel par le biais d'un SMS, appel téléphonique ou courriel. Pour bénéficier gratuitement de ce service, vous pouvez vous inscrire sur : <https://inscription.cedra-lis.com/creil>. L'objectif de cet outil est de toucher un maximum de personnes afin qu'elles puissent se mettre à l'abri en cas de danger imminent.



MOBILISATION CONTRE L'INSALUBRITÉ

Élément majeur pour la santé et la sécurité, la question du logement a toujours été au cœur des préoccupations de la municipalité. Encore plus depuis une dizaine d'années, où les conditions d'habitat se sont dégradées, en terme de quantité et de qualité, obligeant la municipalité à prendre des mesures pour pallier les obligations des propriétaires. Pour accélérer le processus de rénovation, la Ville a adopté le programme d'Action cœur de ville, qui vise à redynamiser le centre-ville sous les angles de l'habitat, du commerce et de l'amélioration du cadre de vie en général. Tour d'horizon des différents plans mis en action pour faire reculer l'habitat indigne et focus sur le volet HABITAT du Programme Action Cœur de Ville.

Le déploiement au nord de la ville s'est réalisé intégralement autour de la gare ferroviaire notamment avec l'accroissement démographique. Le parc locatif a ainsi suivi cette évolution, devenant le noyau central marquant le début de l'habitat indigne. Car force est de constater que l'insalubrité s'installe sur des territoires où la pression du marché du locatif progresse. Et c'est là où Creil paye sa proximité avec Paris. En étant à moins de 30 minutes de la Gare du Nord et en proposant des loyers moins élevés que la capitale, la ville attire les travailleurs, creusant un fossé entre l'offre et la demande de logements en location. Un écart qui croît et dont certains propriétaires profitent, en proposant des logements indignes, pas nécessairement aux normes.

Si on ne peut pas dater le début de ce phénomène, on sait néanmoins que la Ville est inscrite dans une démarche d'amélioration de l'habitat depuis plus de treize ans, date de la création du Service communal d'hygiène et de santé (2009). Sa volonté est

de soutenir les habitants en leur permettant de vivre dans des conditions décentes. En 2018, la municipalité a renforcé ses moyens en adoptant le programme national *Action cœur de ville* soutenu par des partenaires financeurs. Pour l'amélioration de l'habitat privé, les études pré-opérationnelles avaient commencé en 2019 et ont abouti à la signature d'une convention d'*Opération programmée de l'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain* (OPAH-RU) avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) en septembre 2020 pour une période de cinq ans pour recevoir des aides financières. L'ambition est de résoudre les problèmes d'insalubrité liés à l'habitat, la vacance des logements, et autres dysfonctionnements conduisant à une dévalorisation du bâti. À Creil, le suivi de l'OPAH-RU a été confié au bureau d'études Page9, spécialisé dans le conseil aux collectivités, choisi pour son expertise dans le domaine de l'habitat. Depuis sa mise en application, plus de cent logements ont été visités.

Dans ce cadre, la *Maison de l'amélioration de l'habitat* (MAH) de Creil a ouvert ses portes en octobre 2020. Un lieu regroupant des conseillers dédiés à l'accompagnement des propriétaires dans la rénovation de leurs biens. Car en résumé, pour stopper l'évolution de la vétusté, les dispositifs adoptés par la ville visent à soutenir financièrement les propriétaires afin qu'ils effectuent des travaux.



Célia Fettah, conseillère habitat à la Maison de l'amélioration de l'habitat.

Pour contrer la montée de l'insalubrité, l'OPAH-RU a mis en évidence deux priorités urbaines à Creil: l'*Opération de restauration immobilière (ORI)* et l'*Opération de ravalement des façades obligatoire (ORFO)*.

L'Opération de ravalement des façades obligatoire (ORFO) doit changer l'image du centre-ville

À Creil, c'est le quartier de la gare qui est au centre des préoccupations de l'ORFO. En complément de l'OPAH-RU, cette opération vise à accélérer le changement de l'image du quartier. Elle permet d'accompagner les propriétaires dans la valorisation de leur patrimoine d'habitation. Elle concerne une soixantaine d'immeubles à restaurer, répartis dans les rues Jean Jaurès, Lebrun, place du général de Gaulle, et partiellement place Carnot.

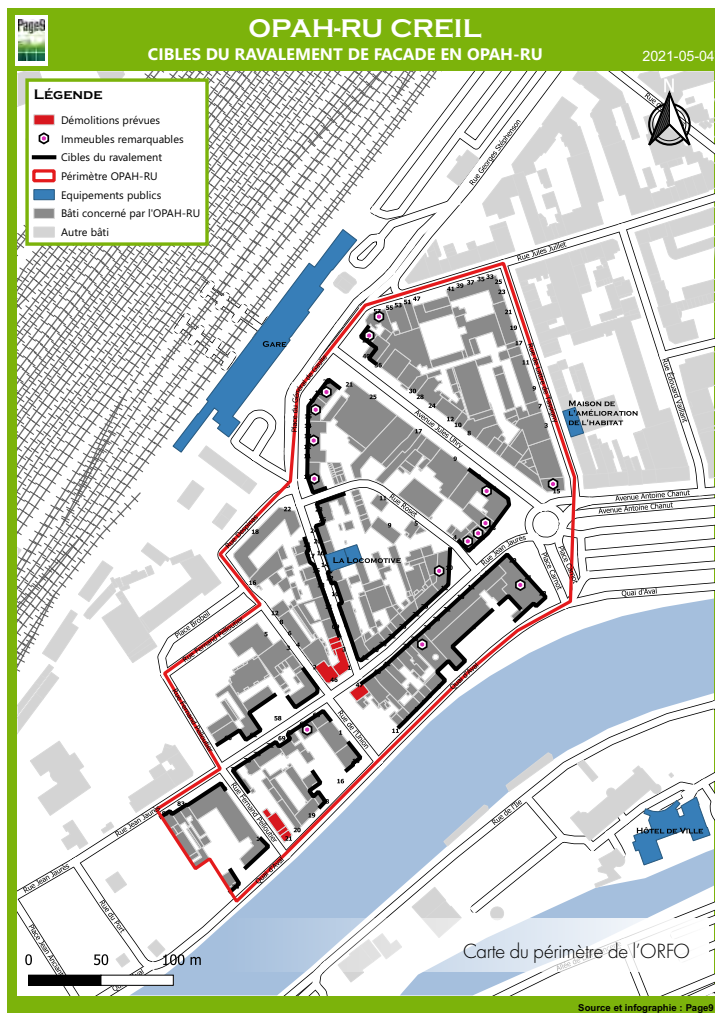
Le ravalement des façades vise le bon état de propreté de celles-ci, comprenant le ravalement, la remise en état des murs extérieurs, les travaux de réfection des dispositifs de de fermetures (portes, fenêtres, volets, etc.), des accessoires extérieurs (marquises et bat-flancs), des dispositifs d'évacuation des eaux et des toitures et souches de cheminées. Les travaux devront respecter et mettre en valeur les éléments remarquables de l'architecture du bâtiment.

Des courriers d'information ont été envoyés aux propriétaires et ils ont également été conviés à des réunions publiques. A l'issue de ces rencontres, les propriétaires ont montré un vif intérêt pour les projets de ravalement :

23 CONTACTS PRIS PAR LES PROPRIÉTAIRES

14 VISITES RÉALISÉES PAR PAGE9

6 DIAGNOSTICS FAÇADES RÉALISÉS



EN CHIFFRES

Dans le périmètre de l'OPAH-RU on dénombre

111 immeubles dont **40 copropriétés** et **71 immeubles en monopropriété ou indivision.**

Les 111 immeubles représentent **541 logements** et

133 activités commerciales ou de service.

En ORFO : **15 diagnostics** façades sont réalisés

et transmis aux propriétaires pour acceptation des

travaux. **6 premiers dossiers** seront présentés en

commission Ville le 4 janvier pour validation des projets et des subventions prévisionnelles.

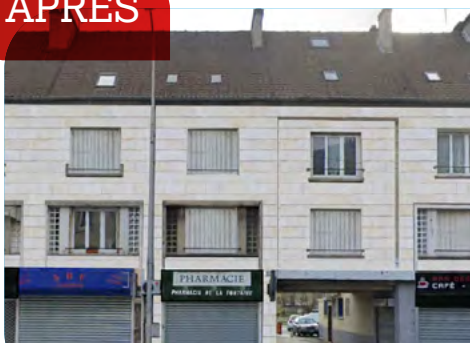
L'Opération de restauration immobilière (ORI) pour transformer les conditions d'habitabilité

L'ORI consiste en l'obligation pour les propriétaires de réaliser des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour finalité le changement des conditions d'habitabilité d'un immeuble. Cette amélioration doit être notable et les travaux d'envergure, justifiant le recours à cette procédure et à la reconnaissance d'utilité publique des travaux. Durant la première année de l'OPAH-RU, quatre ORI ont été impulsées suite à un premier diagnostic. Des premières négociations ont pu être entamées avec des propriétaires pour les inciter à effectuer des travaux. Quatre immeubles dégradés ont été repérés mais les contacts avec les propriétaires ont été soit impossibles soit non concluants. L'Enquête publique obligatoire est achevée. L'arrêté préfectoral est en attente. Trois immeubles sont occupés, le quatrième est vacant. Tous ces immeubles sont en monopropriété.

AVANT



APRÈS



Immeuble 1 quai d'Aval après ravalement des façades.

Des outils pour lutter contre l'habitat indigne

La loi ALUR du 24 mars 2014 a créé plusieurs outils permettant aux maires et à l'Agglomération Creil Sur Oise de lutter contre l'insalubrité. Les élus ont décidé de les utiliser pour :

- lutter contre la mise en location d'habitat non conforme à la réglementation en rigueur,
- veiller à la santé des administrés au travers des visites réalisées dans certains logements et veiller à leur mise en aux normes avant leur location
- freiner les flux générés par les marchands de sommeil.

Ces 3 outils sont :

- **l'autorisation de louer** : il s'agit pour les propriétaires privés de demander une autorisation à l'ACSO pour chaque première mise en location ou pour chaque changement de locataire. Elle est délivrée si le futur logement respecte les conditions de sécurité et de salubrité.
- **la déclaration de louer** : il s'agit pour les propriétaires privés de déclarer à l'ACSO chaque nouvelle mise en location ou chaque changement de locataire, en informant l'ACSO sur le logement loué.
- **le permis de diviser** : Il s'agit pour les propriétaires privés de demander l'accord de l'ACSO pour un permis de diviser avant tous travaux de division d'un immeuble existant. Il est délivré si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Ils sont applicables sur le territoire communal, dans des périmètres définis par délibération du conseil municipal.

➕ Plus d'informations sur creilsudoise.fr

LES AIDES ACCORDÉES AUX PROPRIÉTAIRES POUR L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS OU LE RAVALEMENT DE FAÇADE

Quelle est la marche à suivre pour profiter des aides ANAH ou liées à l'ORFO ?

Pour connaître les aides octroyées aux propriétaires, copropriétaires ou syndics de copropriété, il faut dans un premier temps se rapprocher de l'opérateur **Page9**, à la Maison de l'amélioration de l'habitat en charge du suivi du dispositif sur le périmètre. Un conseiller étudiera gratuitement le projet des travaux ou aidera à son élaboration et répondra aux questions après avoir collecté tous les renseignements demandés pour permettre une analyse précise de la situation. Un plafond de ressources a été fixé par l'ANAH pour les bailleurs occupants (plafonds nationaux fixés au début de chaque année, correspondant au Revenu fiscal de référence, avec deux niveaux de plafond : PO modestes ou PO très modestes. Pour le ravalement obligatoire des façades, l'attribution des aides communales est dégressive.

Qui peut bénéficier du dispositif d'aides à l'ANAH ?

Les personnes pouvant solliciter ces aides sont :

- les propriétaires occupants (PO), sous condition de ressources,
- les propriétaires bailleurs (PB) sous condition de modération des loyers,
- les copropriétés (différents programmes d'aides selon leur état).

L'ensemble de ces propriétaires sont concernés pour les travaux : d'économie d'énergie, d'adaptation ou de remise en état et aux normes des logements.

Aides dégressives pour l'ORFO

24 mois	7 mars 2022	Phase Incitative : 40% TTC des travaux subventionnables (Voir le contenu des travaux sur le règlement de l'opération)	Plafond de subvention : 7000 €*
	6 mars 2024	Phase d'injonction : 20% TTC des travaux subventionnables	Plafond de subvention : 3000 €
	août 2024	Phase de sommation : 10% TTC des travaux subventionnables	Plafond de subvention : 1000 €
	7 août 2025	Travaux d'office : absence de subventions	Travaux réalisés d'office par la ville avec recouvrement comme en matière d'impôt direct

* Déplafonnement possible sous conditions :
(Voir le document du règlement de l'opération)
(Aide de la ville cumulable avec l'ANAH sous condition de décence des logements et de conventionnement par l'ANAH)

Rappel concernant l'obligation du propriétaire en matière de ravalement de façades :
« Obligatoires ou moins une fois tous les dix ans aux termes de l'article L 132.1 du code de la construction et de l'habitation, les travaux de ravalement des façades consistent, d'une part à la remise en état de propreté des murs extérieurs des immeubles et des accessoires apparents des façades (ferronneries, boiseries, huisseries, persiennes, fenêtres), d'autre part à la reféction des gouttières et des souches de cheminées ».

LES APPELS À INVESTISSEURS

L'IMMEUBLE DU 55 RUE JEAN JAURÈS A TROUVÉ SES ACHETEURS

Un immeuble situé au 55 rue Victor Hugo qui avait été estimé à 160 000€ pour une surface habitable de 190 m², avec un coût des travaux évalué à environ 235 650€, a été vendu. Suite aux visites, un jeune couple s'est prononcé en faveur de l'achat du bien et a signé le compromis en novembre dernier.

LE CHIC PARISIEN RECHERCHE DES INVESTISSEURS CF. PAGE 20

LE PARTENARIAT ACTION LOGEMENT

Action logement est un autre partenaire de la redynamisation du Cœur de Ville. Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. La structure gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires.

Elle peut également vous accompagner dans votre investissement locatif, en aides directes dans le cadre d'Action Cœur de Ville dans le centre-ville de Creil pour des immeubles à réhabiliter en monopropriété et plus largement à travers sa garantie Visale.

Plus de renseignements sur actionlogement.fr
rubrique investir dans l'immobilier

Renseignements : Conseillère habitat de la Maison d'amélioration de l'habitat, 1 8 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 03 65 36 00 25 ou creilopahru@page9.fr.
Le mercredi entre 10h et 17h.
Service communal d'hygiène et de santé 03 44 29 50 30
ou salubrite.habitat@mairie-creil.fr.

3 QUESTIONS À ...



Sophie LEHNER
*première adjointe,
chargée des projets
de la ville et de l'avenir
du territoire*

1 - Quel constat dressez-vous sur l'évolution du logement (en général, pas insalubre) à Creil ?

Creil a continué de se densifier et attire toujours plus, avec une position très stratégique de territoire porte : entre l'Île de France et les Hauts de France. Néanmoins, la situation de l'habitat en général tend à se dégrader et Creil n'est pas épargnée : 5000 de demandes de logements sociaux en attente (pour 7500 logements sociaux présents sur la commune), les moyens des bailleurs se réduisent, augmentation des propriétaires investisseurs peu scrupuleux qui dégradent la qualité de l'habitat privé... C'est pourquoi, nous avons en partenariat avec l'ACSO et l'Etat, multiplié les moyens pour garantir une meilleure qualité de vie dans notre ville.

2 - Quels rôles jouent les élus dans la lutte contre l'habitat indigne ?

La lutte contre l'habitat indigne est une compétence partagée avec l'Etat et l'ACSO et la Ville joue un rôle capital dans ce domaine grâce au service communal d'hygiène et de salubrité doté d'agents spécialisés et assermentés qui effectuent les enquêtes et conduisent les procédures souvent coercitives pour obliger les propriétaires à effectuer les travaux nécessaires. La municipalité s'est également engagée dans une OPAH-RU : opération programmée d'amélioration de l'habitat qui permet de mobiliser des aides financières et des moyens de droit pour lutter contre l'habitat dégradé en aidant les copropriétés à se structurer, les locataires et propriétaires les plus en difficultés et en menant une lutte sans répit contre les marchands de sommeil.

3 - Quel regard portez-vous sur le travail accompli depuis deux ans pour faire reculer l'insalubrité ?

Depuis deux ans, l'OPAH RU nous a permis de lancer de nombreux dispositifs qui accélèrent la lutte contre l'habitat indigne. Nous sommes la première ville de l'Oise à lancer une opération de restauration immobilière pour quatre immeubles du centre-ville, nous accompagnons plusieurs copropriétés dégradées en accompagnant le renforcement des conseils syndicaux, nous allons pouvoir sauver le Chic parisien (alors que la Ville se bat depuis plus de 10 ans pour sauvegarder cet immeuble emblématique). Grâce à ces interventions, c'est la ville dans son ensemble qui va changer progressivement de visage.

CORALIE MARTIN

Artisane de bijoux en dentelle

Coralie Martin, 41 ans, est une artiste creilloise qui s'adonne à un art ancestral, minutieux et délicat, à savoir la frivolité. Créatrice de bijoux contemporains, elle nous raconte son savoir-faire et son parcours de dentellière autodidacte.



Quel est votre parcours professionnel ?

Après un bac scientifique, j'ai été sélectionnée pour intégrer une classe de mise à niveau d'arts appliqués. J'ai fait ensuite un BTS Design Produit, puis deux années supplémentaires à l'école nationale supérieure des Arts décoratifs à Paris, en design de mobilier. Après mes études, j'ai travaillé dans des commerces de mobilier et décoration hauts de gamme destinés aux enfants et adultes. En 2015, suite à un bilan de compétences fructueux, j'ai pris le temps de me poser pour réfléchir à ce qui pourrait être ma voie.

Comment vous êtes-vous initiée à la dentelle ?

L'univers textile m'a toujours séduite. C'est au cours de mon bilan de compétences que j'ai découvert la frivolité à la navette à une créatrice japonaise dont j'ai adoré la finesse et la poésie des réalisations. C'est une période où j'ai testé de multiples techniques des arts du fil. J'ai tout de suite aimé la frivolité car elle nécessitait très peu de matériel, mais aussi parce qu'elle était peu connue en France. Ce constat a été le déclic pour me lancer dans cette aventure : je voulais participer à la reconnaissance de ce savoir-faire oublié. Je suis une dentellière autodidacte : j'ai appris

avec des livres français et japonais, quelques vidéos sur internet, en copiant des modèles classiques, puis des modèles de créatrices actuelles.

En quoi consiste la technique que vous utilisez pour concevoir vos bijoux ?

La frivolité est une technique de la famille des dentelles nouées qui a des caractéristiques bien spécifiques : une façon de nouer le fil, des outils, un vocabulaire, une histoire... J'ai très vite choisi de travailler avec une navette, nom de ce petit outil oblongue, pointu à chaque extrémité, qui porte le fil et permet de le passer entre les mains naturellement. Son usage permet de réaliser un ouvrage très fin car le fil est noué directement sur lui-même. Dans mes créations, j'ai à cœur de casser les codes de la frivolité dont le style peut vite être désuet. J'aime l'idée de proposer des styles différents tout en utilisant la même technique.

Quand avez-vous commencé à les vendre ?

J'ai tenu absolument à démarrer mon activité seulement lorsque j'ai été capable de créer mes propres modèles. J'ai commencé mon activité au printemps 2019. La frivolité est

entrée à l'inventaire du Patrimoine culturel immatériel à l'automne 2020. J'ai ainsi pu mettre en valeur ma démarche auprès du public grâce à cette reconnaissance nationale lors des événements. Fin 2020, j'ai lancé mon site internet avec une partie e-shop, afin de maintenir le lien avec mes clients et pour présenter mon travail au plus grand nombre. Depuis le printemps 2022, une petite sélection de mes bijoux est disponible dans la librairie-boutique de Royaumont.

Quels sont vos projets ?

J'ai été contactée par l'Hôtel de la Marine, situé place de la Concorde à Paris. Je continue en parallèle de proposer des ateliers dans la ville de Gouvieux. J'ai aussi été sélectionnée par la future Maison des Métiers d'art et de l'Excellence Paris – Giverny pour commercialiser mes bijoux à partir du printemps. J'ai aussi le souhait de rejoindre les Ateliers d'art de France, syndicat professionnel des Métiers d'art. Et je continue à créer pour faire grandir mon entreprise et son identité.

✚ Contact : kokobijouxdentelle.fr
ou 06 10 38 39 89.

L'Union départementale des associations familiales (UDAF) intervient à Creil

Médiation familiale, accompagnement à la parentalité, ou encore groupes de parole pour enfants de parents séparés, l'UDAF ouvre des permanences à Creil pour vous aider et vous guider si vous traversez des difficultés avec votre partenaire (séparation ou divorce) ou dans l'éducation de vos enfants (conflits).

➕ Renseignements et prise de rendez-vous auprès des médiatrices Valérie Dumouchy au 07 56 05 52 42 ou de Nathalie Rubio au 06 30 79 27 66 ou par mail sur espacefamilleparentalite@udaf60.fr. La permanence se déroule le lundi, mercredi après-midi, le jeudi et/ou le vendredi à la Résidence l'Obsidienne 11-17 rue Robert Schuman.

Matthieu Nolin joue à Paris

Matthieu Nolin, de la compagnie de théâtre L'art m'attend, association creilloise créée en 2001, sera sur la scène parisienne du Trévisé, **tous les dimanches, à 17h30**, à partir du **8 janvier** pour jouer son spectacle humoristique *Tata Guilaine*.

➕ Renseignements au 06 81 43 59 71 ou mattend.lart@orange.fr.

La traversée de l'Oise reportée

La 48^e traversée de l'Oise, initialement prévue **samedi 17 décembre**, a été décalée au **samedi 14 janvier à 17 h**. Les sauveteurs de l'Oise comptent sur votre présence pour venir encourager les trente nageurs et profiter du feu d'artifice.



ROCKNROLL'ART

Promouvoir les métiers de la culture auprès des jeunes

Rocknroll'Art fête ses deux ans d'existence. Une belle occasion pour mettre en lumière cette association dont l'objectif est de promouvoir les métiers de la culture, et en particulier ceux de l'audiovisuel et de la musique, auprès des jeunes. L'idée de la créer est venue du fait que les membres du bureau, tous originaires de Creil, et travaillant dans le milieu de la culture, ont eu des manques dans ce domaine durant leur jeunesse et ont constaté ce même sentiment auprès du public rencontré lors de leurs tournages et interventions. « Notre volonté est d'ouvrir l'appétit des jeunes, leur donner des connaissances et leur montrer, par exemple, qu'il ne faut pas nécessairement être acteur pour travailler dans le domaine du cinéma. Il existe plein de métiers qui gravitent autour : du réalisateur au cadreur en passant par le régisseur ou le concepteur lumière... L'objectif étant qu'ils ne se ferment plus et qu'ils aient la curiosité d'aller plus loin » explique le secrétaire, Taha, lui-même producteur. Ses collègues sont réalisateurs, cadreurs, ingénieurs du son, artistes et interviennent dans les collèges, lycées en attendant de trouver un local et de pouvoir accueillir les jeunes dans une structure pour développer leurs projets et viser un public plus large.

« Notre volonté est d'ouvrir l'appétit des jeunes, leur donner des connaissances (...) »

➕ Renseignements et contact au 06 84 73 29 34 ou association.rnr@gmail.com

CENTRE GEORGES BRASSENS

Vacances et loisirs en famille



« Qu'as-tu fait pendant tes vacances ?

- Je me suis ennuyée... J'ai regardé la télé avec les enfants. Nous ne sommes même pas sortis ! » Après avoir régulièrement entendu ces échanges, le centre Georges Brassens a répondu : « La prochaine fois, au lieu de vous ennuyer seuls, venez vous ennuyer avec nous ! » Et c'est comme ça qu'est née l'activité Vacances en famille à Creil, appelé aujourd'hui Vacances et loisirs. Chacune de ces vacances est l'occasion pour le centre Georges Brassens et les familles inscrites d'expérimenter des activités parents-enfants selon une programmation élaborée ensemble : cuisine, jeux intérieurs et extérieurs, peinture, sports, sorties, etc. Nous construisons des programmes aux activités diversifiées, faciles à reproduire pour les

familles avec un coût modeste et surtout avec une volonté partagée de passer ensemble de bonnes vacances à Creil !
Prochaines vacances du **13 au 24 février**, du **17 avril au 28 avril**, et le mois de **juillet**.

Conditions : adhésion annuelle familiale (entre 7,70 € et 9,70€ + 2,00 € par famille et par semaine).

Saveurs de Brassens

Le groupe *Saveurs de Brassens* est l'action restauration du centre. Entre autres activités, tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, il propose un menu symbolique d'une culture présente sur Creil : marocaine, turque, pakistanaise, tunisienne, congolaise, etc. Tous les mois, plus de cent adhérents profitent de cet instant gourmet pour partager entre collègues, amis ou en famille des découvertes gustatives. Au-delà de l'aspect culinaire, *Saveurs de Brassens* mène des actions auprès de personnes plus en difficulté. Régulièrement, il apporte son soutien à des projets d'associations. C'est ainsi qu'en octobre dernier, le groupe a fait don à l'association *Cent pour un toit famille* d'un chèque d'un montant de 700 €, correspondant à la recette du dernier menu proposé au centre Georges Brassens.

✚ Renseignements et contact
au Centre Georges Brassens, 4 rue John Kennedy,
03 44 24 54 64, c.g.b@wanadoo.fr.

OISEANIA

L'Océanie dans l'Oise

Après dix ans de réflexion, l'association Oiseania a vu le jour en septembre dernier. Créée par Emy Tui, son action vise à promouvoir les cultures océaniques dans l'Oise. « Il y a un fort potentiel à Creil » souligne le président qui a fondé Oiseania pour attirer, entre autres, les Polynésiens et les Calédoniens dans le département, et les accompagner dans leur insertion. « L'Oise est un lieu stratégique de mobilité, explique le même. Près de Paris, entre ville et nature, le département accueille beaucoup de nouveaux arrivants des îles. » Si la météo n'est pas propice à rappeler le Pacifique, les animations proposées par l'association tendent à les rappeler en organisant des cours de danse, des spectacles, des ateliers culinaires et conceptions artisanales. Elle compte déjà plus d'une trentaine de membres et tend à s'agrandir puisque le président souhaite créer le premier festival océanique de l'Oise ! L'association ne se veut pas communautaire, au contraire, elle est ouverte à toutes les personnes, sans distinction d'âge ni d'origine.

✚ Renseignements au 06 47 70 59 93 ou association.oiseania@gmail.com.





ABIHOR JMB : 36 ans dans l'horlogerie

Ils sont de plus en plus rares à exercer ce métier. Avec le développement des technologies, certaines professions s'éteignent peu à peu comme l'horlogerie. À Creil, nous avons la chance d'avoir un artisan qui travaille devant ses clients, dans son atelier qui trône au sein de sa boutique. Jean-Marc Boussageon, 59 ans, horloger et bijoutier installé au 84 rue Victor Hugo, se réjouit d'être sollicité pour son savoir-faire. Il a ouvert le magasin ABIHOR JMB en août 2020 après 34 années d'exercice. Il répare et restaure tout type de pendules anciennes et vend aussi des horloges modernes, des

“ Je ne sous-traite rien. Tout est réparé ici dans mon atelier à Creil. ”

montres et des bijoux. « Je m'occupe de tout ce qui est mécanique, explique l'horloger, en huilant le mécanisme d'une pendule. Mais je me suis aussi adapté à l'évolution du marché et je répare également les montres à quartz. Je ne sous-traite rien. Tout est réparé ici dans mon atelier à Creil. » Tout en racontant qu'il a obtenu son CAP à l'âge de 23 ans, il répond aux clients qui se succèdent dont beaucoup

viennent de la région parisienne. « Je suis originaire de la Drôme, j'ai travaillé dans le Sud et j'ai effectué plusieurs stages en Suisse, dont un chez Rolex ce qui m'a permis de me spécialiser dans les montres de luxe » précise l'artisan, mettant en avant les qualités qu'il a développées au fil des années, comme la dextérité, la patience et la rigueur. Jean-Marc Boussageon se tient à votre disposition du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 15 h, sans interruption.

✚ Bijouterie ABIHOR JMB, 84 rue Victor Hugo. Renseignements au 09 87 51 07 69.

Appel à investisseurs pour le Chic parisien

Avec la volonté de revaloriser son territoire, la Ville poursuit son développement avec un nouvel appel aux investisseurs pour le bien situé au début de la rue Jean Jaurès, l'ancien magasin de vêtements, le Chic Parisien. Une démarche associant Action Cœur de Ville et Action Logement dont la date de remise des offres est fixée au **vendredi 03 mars 2023**. L'opération de réhabilitation comprend l'immeuble en question ainsi que la parcelle voisine permettant ainsi la présence des locaux techniques. Une faisabilité a estimé une possibilité de 8 logements, ainsi qu'un RDC commercial. Des visites sont prévues sur demande. En attendant, pour découvrir les lieux, rendez-vous sur creil.fr afin de consulter la fiche descriptive de l'opération ou contactez actioncoeurdeville@mairie-creil.fr pour retirer un dossier de candidature (pour plus d'informations consulter notre dossier page 13).

INFOS +
Creil.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

Quatre nouveaux commerces viennent
d'ouvrir leurs portes à Creil :



L'ASIANE Restaurant thaïlandais
19 rue Jules Michelet
03 44 71 90 60



AYANDRA 60 Donuts
51 rue de la République
03 60 02 73 85



PARISTANBUL Fast-food kebab
16/ 17 place du général de Gaulle
09 50 74 90 00



AUDIOSPHÈRE Centre d'audition
48 rue Gambetta
09 83 46 32 37

RÉOUVERTURE APRÈS TRAVAUX



**RESTAURANT
LE TAJ MAHAL**
Gastronomie pakistanaise
et indienne
113 rue Henri Pauquet
03 44 54 04 98

Au grain de café : le local commercial est à louer



Dans le cadre de la redynamisation commerciale et Action Cœur de Ville, la commune souhaite favoriser l'implantation d'un nouveau restaurant dans le local de l'ancien commerce Au grain de café. Situé sur la place Saint-Médard, au coin d'un immeuble,

il dispose d'une superficie de 140m², accessible aux personnes à mobilité réduite, et cherche un porteur de projet souhaitant ouvrir une franchise ou un commerce indépendant, qui sera accompagné par la Ville. La Ville propose un bail spécifique, avec un loyer modéré, pour l'ouverture d'une restauration traditionnelle avec cuisine maison et utilisation de produits frais.

Si vous êtes intéressés, il faut remplir un dossier de candidature téléchargeable sur <https://www.creil.fr/simplanter> et le renvoyer :
- numériquement à marie-odile.clop@mairie-creil.fr
ou sylvere.miloudi@mairie-creil.fr ou corinne.fablet@mairie-creil.fr
- en format papier à mairie de Creil - Appel à candidature bar/brasserie - Place François Mitterrand- 60100 Creil

☎ Contacts pour visiter : Sylvère Miloudi
au 03 44 29 67 39 - sylvere.miloudi@mairie-creil.fr
ou Marie-Odile Clop au 03 44 29 67 29.

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 23 juin 2014, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil.

Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engagent que leurs auteurs.

De plus, tout texte faisant référence à la période électorale pourra être signalé à l'autorité de contrôle et être pris en compte dans les comptes de campagne.

CONSEIL MUNICIPAL

Les prochains conseils municipaux se tiendra le **6 février à 19h**, dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Groupe « Socialiste et républicain »

Creil bouge, Creil avance, Creil se métamorphose

La ville de Creil devient de plus en plus attractive et séduit de plus en plus de nouveaux habitants, de nouveaux commerçants ou encore de nouveaux investisseurs.

En décembre dernier le Préfet de Région a choisi Creil et les quartiers concernés par le Nouveau Plan de Renouveau Urbain (NPNRU) pour voir le détail de ce plan en partie financé par l'Etat.

Toujours en décembre, c'est la Présidente du Département de l'Oise, qui n'est pas vraiment du même bord politique que la majorité creilloise qui est venue visiter les équipements creillois qui bénéficient du Label Terre de Jeux 2024.

Quelques semaines plus tôt, le Directeur régional des affaires culturelles, rencontrait les acteurs culturels de Creil et saluait le dynamisme et la qualité de l'offre proposée aux Creillois.

Enfin, et n'en déplaise à certains maires de grandes communes de l'Oise, en novembre dernier, le quotidien Le Parisien indiquait que les chiffres de la délinquance sont en baisse dans notre ville et que celle-ci est désormais mieux placée que la ville préfecture et Compiègne.

Pour ne citer que quelques chiffres, 450 faits de coups et blessures volontaires à Beauvais contre 248 à Creil ou encore près de 100 cambriolages à Beauvais contre 57 à Creil.

Sous l'impulsion de la majorité municipale, la ville fait sa métamorphose. L'Ec'Eau Port n'est plus un projet mais bien une réalité, avec la pose de la passerelle en fin d'année 2022. Le nouveau CCAS ouvrira ses portes aux printemps, de nombreux chantiers d'habitation sont en cours, les travaux de réhabilitation de la hall Fichet ont débuté cette année et prendront fin en 2023. Plus que jamais la ville porte ses efforts sur les travaux dans les écoles, l'amélioration des services publics, la concertation avec les habitants.

A mi-parcours de ce mandat, la majorité municipale a déjà réalisé de nombreux projets et conduit de nombreuses actions en faveur des Creilloises et des Creillois.

Tout n'est pas parfait, il y a encore du travail, mais d'ores et déjà, Creil, bouge, Creil avance, Creil se métamorphose pour le bien-être et la qualité de vie de chacun.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023.

Sophie Lehner
Groupe Socialiste et Républicain
ps-creil.fr

Groupe « Communiste »

Le groupe des élus de la ville de Creil vous souhaite une bonne année 2023, solidaire, fraternelle et harmonieuse.

Les creillois, à l'instar de tous nos compatriotes, subissent depuis quelques mois une inflation sans précédent. Les coûts de l'énergie et de l'alimentation augmentent fortement ce qui laisse présager une année 2023 difficile.

Faut-il pour autant être fatalistes ? Les élus communistes restent combattifs et vigilants pour protéger nos concitoyens. Pendant que notre gouvernement multiplie les cadeaux fiscaux aux plus riches, il se contente de donner des miettes aux plus pauvres. Ce gouvernement additionne les incohérences sociales, politiques et climatiques.

Incohérences sociales en promettant une retraite à 65 ans alors que les jeunes qui entrent dans la vie active n'ont jamais été autant dans la précarité pendant que l'espérance de vie en bonne santé stagne et que nos seniors sont le plus souvent au chômage.

Incohérence politique en distribuant l'argent publique à des entreprises qui finissent par proposer des plans sociaux. Nous préférons une distribution de l'argent publique plus vertueuse.

Incohérence climatique en appliquant la politique de l'autruche qui refuse de voir la fond du problème. Il culpabilise la base en la saupoudrant de miettes pour pallier aux difficultés.

« Ventre affamé n'a point d'oreilles » notre gouvernement devrait s'inspirer de cette expression de Rabelais tirée de « Le tiers livre ».

Le Groupe Communiste de Creil.
Karim BOUKHACHBA,
Dondu ALKAYA,
Ammar KHOULA,
Jenifer SENET,
Fabrice MARTIN.

Groupe
« Écologiste »
Pour la biodiversité

Pour endiguer l'effondrement de la biodiversité, 196 pays se sont donnés rendez-vous à Montréal fin 2022 pour la COP15.

Depuis le début de l'ère industrielle, les espèces disparaissent à un rythme 1000 fois plus élevé qu'aux temps anciens et déjà 60% des vertébrés ont disparu de la surface de la terre.

Or, la biodiversité est un enjeu vital pour nos grands équilibres : fertilité des sols et production de nourriture, pollinisation des végétaux et maintien des zones humides.

Et Creil, riche de la diversité de ses habitants, l'est aussi de son patrimoine vivant.

Cette année, Creil s'est vu confirmer son label « 3 fleurs » des Villes et villages fleuris ce qui souligne la richesse de notre patrimoine et sa mise en valeur par les services municipaux.

A chaque quartier ses atouts :

- Au Moulin, le Parc des carrières, zone Natura 2000, habitat de chauves-souris et d'orchidées ;

- Aux Cavées, les arbres et pelouses agrémentent le cadre de vie. Les arbres sont des îlots de fraîcheur et les pelouses des espaces de détente pour tous ;

- Le Quartier Rouher est bordé par le Coteau de la Garenne qui rejoint le bas de Creil et le parc de la Faiencerie grâce à l'allée à Cricri ;

- En centre-ville, enfin, ce sont l'Île Saint-Maurice et les berges de l'Oise avec leurs plantes vivaces et leurs oiseaux aquatiques.

L'Atlas de la biodiversité lancé par l'ACSO a recensé 330 espèces mais le patrimoine reste mal connu.

Les citoyens peuvent rejoindre la démarche et le réseau des ambassadeurs de la biodiversité (1).

Ensemble, nous devons nous mobiliser pour protéger le vivant sur notre territoire !

Catherine Meunier
Conseillère municipale
déleguée « Bien-être animal
et protection du patrimoine
végétal et vivant »
et T. Brochot, J. Elonguert,
A-G. Perez et E. Perrin

Groupe
« Génération Creil »

Texte non communiqué

Groupe « Changeons
l'avenir de Creil »
En route vers 2023

L'année 2022 touche à sa fin. Une année qui aura une fois de plus été marquée par des événements et une crise énergétique sans précédent.

Je vous sais toutes et tous impactés par les augmentations tarifaires, qu'elles soient alimentaires ou énergétiques.

Les travaux de rénovation énergétique entrepris tardivement sur nos bâtiments publics, dont les établissements scolaires, ne nous permettent pas de faire des économies substantielles. Nous sommes convaincus que la sobriété énergétique doit devenir l'un des principaux leviers de la lutte contre le dérèglement climatique et sur l'augmentation tarifaire des matières énergétiques.

Il faudra également repenser l'urbanisme où toutes les friches Creilloises ont été reconverties en projets immobiliers... repenser l'ensemble de la circulation sur notre commune, l'éclairage public, la lutte contre les incivilités pour la mise en sécurité de nos concitoyens, la formation afin de répondre au mieux à la demande des entreprises locales, le décrochage scolaire...

Repenser ensemble Creil.

De nombreux chantiers pour lesquels soyez assurés de notre engagement et de notre détermination pour continuer à transmettre nos valeurs.

Nous sommes à votre écoute pour construire ensemble la Ville de demain. Votre avis compte !

Dans la perspective de vous retrouver en 2023, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Sylvie Duchatelle,
Gérald Facchini
(Changeons l'Avenir de Creil)
sylvie.duchatelle@gmail.com

Groupe
« Creil, c'est vous »

Texte non communiqué

(1) <https://tinyurl.com/yc7scwr8>



2023 | CREIL POURSUIT SA METAMORPHOSE

Jean-Claude **VILLEM**AIN
Maire de Creil

Le Conseil municipal

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux !

